

Image not found or type unknown



# Quitter le Rsi et choisir une assurance en Europe

Par **Cac444**, le **21/05/2014** à **12:27**

Bonjour, vous avez entendu parler d'un mouvement ne payant plus les cotisations Rsi. D'après certains éléments, il est possible grâce à l'Europe de cotiser chez une autre assurance (amariz), avec un coût moindre. Qu'en est il exactement? Certains disent que le droit européen a condamner la France pour ne pas avoir ouvert la concurrence. D'autres confirment que c'est le droit français qui doit être appliqué. J'avoue être dans le flou. Merci de votre réponse